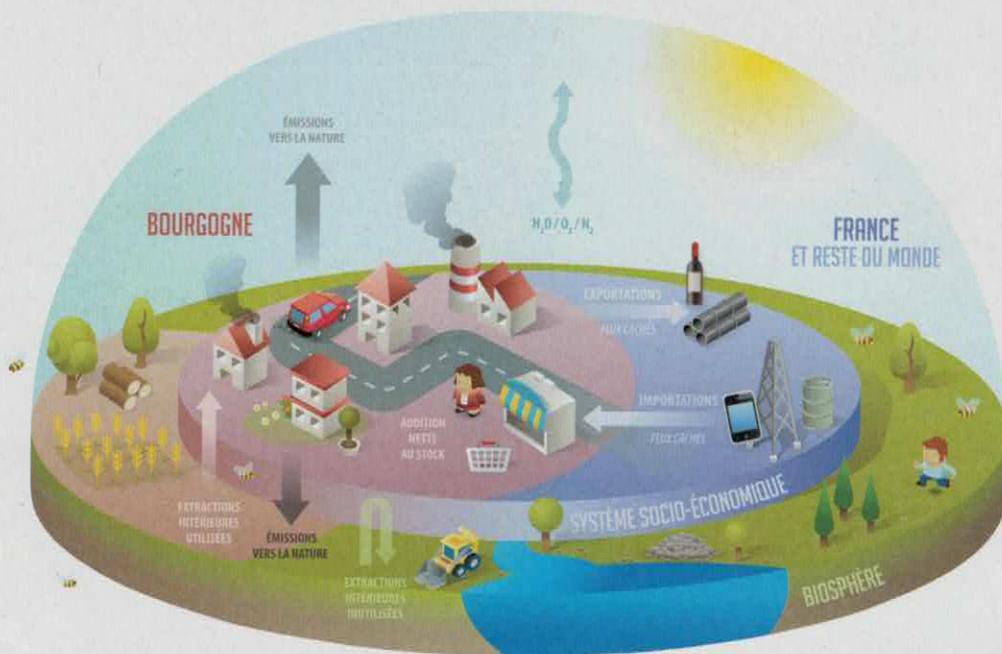


# 1 CONNAÎTRE SON TERRITOIRE

Pour développer des filières en circuits courts, il faut connaître précisément les forces et les faiblesses du territoire, en termes de production et de consommation. L'analyse des flux de matières et d'énergie s'impose.



## La Bourgogne

est la première région de France à avoir schématisé son métabolisme.

## Contacts

- > Ademe Alsace, Florence Huc, [florence.huc@ademe.fr](mailto:florence.huc@ademe.fr)
- > Alterre, Pascale Repellin, tél. : 03 80 68 44 30.
- > Amis de la Terre, Sylvain Angerand, [Sylvain.angerand@amisdelaterre.org](mailto:Sylvain.angerand@amisdelaterre.org)
- > Idée Alsace, Guillaume Kaufmann, [guillaume.kauffmann@ideealsace.com](mailto:guillaume.kauffmann@ideealsace.com)
- > Sabine Barles, [sabine.barles@univ-paris1.fr](mailto:sabine.barles@univ-paris1.fr)

Avant de construire des circuits courts, il est nécessaire de savoir s'ils peuvent l'être concrètement. Pour cela, l'une des solutions consiste à réaliser une analyse des flux de matières et d'énergie (AFME). « Cette analyse est très utile, car beaucoup de politiques territoriales sont présectorielles : elles n'offrent pas de vision d'ensemble. Or, ce qui sort d'un territoire est bien sûr lié à ce qui y entre », expose Sabine Barles, professeur des universités en aménagement de l'espace et urbanisme à Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Mieux comprendre ces flux permet d'identifier des leviers d'action en termes de réduction des impacts environnementaux et de création d'emplois locaux, en favorisant par exemple les circuits courts. « Si je m'intéresse au système alimentaire, je vais évaluer ce que le territoire produit

comme aliments, la part et la nature de ceux qui sont consommés localement ou exportés. Je vais également analyser ce qui est importé et consommé. Un territoire qui veut développer un circuit court pour les légumes devra stimuler la demande, ou plutôt soutenir la mise en place d'une filière maraîchère s'il importe beaucoup, faute de producteurs locaux », détaille Sabine Barles.

**La Bourgogne a été la première région** française à s'engager dans cette démarche et les résultats de cette première AFME régionale ont été publiés en avril 2014. C'est Alterre Bourgogne, l'agence régionale pour l'environnement et le développement soutenable, financée par le conseil régional, l'Ademe et la Dreal qui s'est chargée de la délicate collecte des données...

avec parfois quelques obstacles. « Les limites des statistiques ne nous ont pas permis de descendre très finement sur certains flux. Mais avec la multiplication des demandes, nous espérons que les données seront de plus en plus nombreuses et faciles à obtenir », note Pascale Repellin, chargée de mission observation à Alterre. Les informations recueillies et analysées ont tout de même permis d'établir une vue d'ensemble de la consommation et de la production de matières dans la région, avec des chiffres clés (2010) : sur les 90 kg nécessaires chaque jour à la vie d'un Bourguignon, 49 % viennent de l'extérieur et 60 % se composent de ressources non renouvelables.

**Cette première AFME** a ensuite porté ses fruits avec l'élaboration d'un guide méthodologique par le Commissariat général au développement durable sur la comptabilité des flux dans les régions et les départements, publié en juin 2014. Le but : inciter d'autres collectivités à s'engager dans la démarche et leur faciliter un peu le travail. C'est le signal qu'attendait l'Alsace pour se lancer. Le conseil régional et l'Ademe ont sélectionné le consortium formé par le bureau d'études Sofies et l'association Idée Alsace pour mener à bien l'AFME régionale, mise en route en novembre 2014. « Nous avons deux objectifs principaux : développer, d'une part, une culture commune aux acteurs sur l'économie circulaire et, d'autre part, des projets d'économie circulaire. L'AFME est la première étape de la première

L'expérience de **Sylvain Angerand**, coordinateur de campagne aux Amis de la Terre



DR

## « Des astuces pour privilégier les circuits courts »

« Le Code des marchés publics et son principe de non-discrimination constituent un frein réglementaire à la sélection des produits locaux dans les appels d'offres des collectivités. Mais depuis sa réforme en 2011, il est plus facile de favoriser les circuits courts en usant de quelques subtilités. La collectivité doit commencer par afficher sa volonté de s'engager dans une démarche locale pour inciter les acteurs du territoire à s'organiser. Puis il faut engager le dialogue avec les filières, et notamment les

interprofessions pour qu'elles y arrivent. Ils peuvent, par exemple, faire réaliser des analyses de cycle de vie (ACV) pour l'ensemble des producteurs locaux, ce qu'une PME n'aurait pas les moyens de faire seule. Une évaluation qui peut se révéler fort utile quand un appel d'offres choisit de privilégier les produits à faible impact environnemental à travers leur impact carbone. Enfin, dans le domaine de la construction, les avant-projets s'avèrent productifs : l'architecte peut étudier l'offre existante et l'appel d'offres intègre ainsi des produits qui existent localement. »

partie », dévoile Florence Huc, chargée de mission entreprises au sein de l'Ademe. La collecte des données a commencé. Pour Guillaume Kaufmann, chargé de mission projets et veille à Idée Alsace, « 80 % des données devraient être assez faciles à aller chercher auprès des acteurs clés du territoire alsacien. Le

reste, qui concerne notamment l'import et l'export, sera plus difficile à obtenir ». Une fois ces informations analysées, le rapport devrait être rendu en juin. La Région et l'Ademe comptent alors « se servir des conclusions de l'AFME pour identifier les actions prioritaires et les nourrir par appels à projets », selon

la Région. Un premier appel devrait être lancé au second trimestre à destination prioritairement des entreprises, mais peut-être également des collectivités ou associations, avec l'espoir qu'émergent circuits courts et économie circulaire. ●

Anne Connors



Montpellier - France | Parc des Expositions

LE RENDEZ-VOUS BUSINESS  
DES PROFESSIONNELS  
DE LA FILIÈRE EAU

[www.hydrogaia-expo.com](http://www.hydrogaia-expo.com)

GAGNEZ DU TEMPS !  
Imprimez directement  
votre badge d'accès sur :  
[www.hydrogaia-expo.com](http://www.hydrogaia-expo.com)



CREATED BY

MONTPELLIER  
EVENTS

Montpellier Events RCS B 382 591 881 - 01/2015